

# Bulletin Municipal



## LE MOT DU MAIRE

« **L**e développement durable, c'est porter attention aux générations à qui on confiera sa commune ».

A longueur de journée, on en parle, c'est dans l'air du temps !

Avec lui, on étaye quelques projets, on assoie la pérennisation du bien-être de la population.

Il faut donc, dans la durée, prendre en compte un certain nombre de priorités, en autre, dans la gestion, le patrimoine, l'environnement, les équipements, les ressources...

Nos politiques s'en servent souvent : le durable est alors plus restreint, lointain, il n'est perceptible qu'à long terme et donc peu gratifiant dans l'immédiat.

Le développement, c'est autre chose. Pour beaucoup, cela veut dire « **plus** » alors qu'en réalité, cela signifie « **mieux** ».

A Venterol, le problème ne se pose pas. Il n'y a pas de bousculade pour les responsabilités. Les équipes municipales se suivent et se respectent. Notre raisonnement s'inscrit toujours dans le développement durable, l'éphémère ne nous concerne pas, ce sont sûrement nos racines agricoles qui provoquent cela.

Ainsi, notre politique de l'eau s'inscrit dans le long terme. Chaque intervention est pensée pour le futur, les réseaux sont conçus et calibrés pour l'avenir.

Il en est de même pour l'assainissement : nous révisons actuellement notre schéma global d'assainissement qui déterminera des zones supplémentaires en collectif. Ainsi, nous préserverons un peu plus notre territoire. L'urbanisme, gros consommateur de terrain, devient plus modeste, plus réfléchi : on gère un ensemble et non plus à l'unité.

La voirie est toujours un bon exemple. Les enrobés qui ont une durée de vie de plus de 15 ans, nous permettent d'avoir une excellente voirie à budget constant.

Le budget : nous travaillons pour garantir des revenus à notre commune.

L'installation, dans la zone artisanale de la gare des Ets Augier Matériaux et la création d'une autre zone à la ferme Marcellin, créera des emplois et des revenus forts substantiels pour la commune.

Je pourrais énumérer ainsi beaucoup de choses qui s'inscrivent dans cet esprit : des logements économiques et écologiques, des aménagements village pour le rendre plus attrayant, l'isolation

Ouverture de la  
Mairie et de la Poste :

Lundi de 14 h à 17 h

Mardi de 11 h à 17 h sans interruption

Mercredi de 15 h 30 à 18 h 30,

Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h

**En raison des fêtes de fin d'année,  
la Mairie et la Poste seront fermées**

**le mercredi 24 décembre,  
le vendredi 26 décembre,  
le mercredi 31 décembre,  
et le vendredi 2 janvier.**

**Merci de votre compréhension.**

## Des nouvelles de l'association du patrimoine venterolais (APAVEN).

Le 13 juillet 2008, malgré un fort mistral, un nombreux public découvrait le charme du site de **Château-Ratier** à l'occasion d'un concert et d'une rencontre conviviale. Annie Pernot-Velin et Séverine Alavoine-Roure se retrouvaient dans une merveilleuse connivence musicale et vocale, pour nous faire partager leur passion et nous faire découvrir un répertoire de musique traditionnelle.

Le 20 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, l'APAVEN,

en collaboration avec *la Maison de La Lance*\*, organisait une **promenade - découverte de la Combe de Sauve**. Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de cette journée où les participants découvrirent les richesses naturelles de la combe. Grâce aux témoins qui avaient accepté de les accompagner ou de les accueillir, ils compriront aussi ce qu'était la vie d'hier et ce qu'elle est aujourd'hui, dans cet espace secret à préserver.

La visite guidée du patrimoine de l'église de Novezan, prévue pour le dimanche 28 septembre, veille de la St Michel, a dû être supprimée en raison de la présence ce jour même de l'évêque à Venterol. L'APAVEN s'en excuse et fixera une autre date ultérieurement.

\**La maison de la Lance* est une association qui œuvre pour la promotion, la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels de la Drôme provençale.

Dans la cadre des actions d'éducation à l'environnement, les élèves de Venterol ont déjà participé à une sortie pédagogique dans la Combe de Sauve.

## Un cheminement à la découverte de la nature.

Samedi 20 septembre, à partir de 10 heures, à l'occasion des journées du patrimoine, l'Apaven et sa présidente Jacqueline Veilhan, avait donné rendez-vous à une petite vingtaine de personnes pour cheminer à pied le long de la Combe de



Sauve. Cette petite randonnée avait été organisée en partenariat avec la Maison de la Lance et ses spécialistes en botanique et géologie. Le nombre de participants avait été volontairement réduit afin de ne pas créer de nuisances et de désagréments auprès de la nature et de ses habitants. La randonnée prenait son essor au bas de la montée des Audries, au lieu-dit «le champ de carottes» pour s'acheminer vers la ferme de Jean-Louis Modérat d'Otemar, perchée à flanc de montagne à plus de 800 mètres d'altitude, et qui avait vu naître une soixantaine d'années auparavant, un participant à la randonnée en la personne de Bernard

Monge. Ce fut l'occasion pour lui de parler de sa vie à la ferme dans sa prime jeunesse, et de dire comment la vie était rude en ce temps-là, sans électricité jusque dans les années soixante dix. Le retour s'effectuait en reprenant la direction de la vallée avec un détour près de la source de la Sauve, jusqu'à la ferme Mondon, où s'effectuait la bifurcation vers la montée du col de la Sauce et d'où l'on pouvait admirer les plissements du terrain et ses différentes strates de minéraux façonnés par les forces des mouvements de la terre à la période tertiaire, il y trente millions d'années, pendant la formation des Alpes. La flore n'a pas été oubliée avec ses différentes essences d'arbres et de plantes relatives à cette région sous influence méditerranéenne. Le périple s'est terminé en milieu d'après-midi où il avait commencé. C'est donc avec grand soulagement que les participants fatigués mais enchantés, ont pu retrouver leurs véhicules en se promettant de renouveler l'expérience dès que possible.

## Le ban des vendanges, sous les rafales de vent



C'est par une matinée venteuse, qu'en ce samedi 13 septembre, les vignerons venterolais fêtaient le ban des vendanges. Malgré ce temps exécrable, plus d'une cinquantaine de personnes assistait à la cérémonie. Parmi elles, trois représentants de la Confrérie des Côtes du Rhône étaient présents : Messieurs Julian, Brocheny et Bonfils, ainsi que Lucien Garagnon adjoint à la ville de Nyons et Lucien Gollé maire adjoint de Venterol. A l'heure dite, la cérémonie pouvait commencer par le discours de bienvenue du Président du Syndicat des vignerons, Dominique Thouroude, qui avait chargé deux sages de la Commune en la personne d'Alexis Le Saux et Louis Laurent de vérifier la maturation de la future récolte. Après leur expertise et la confirmation que cette dernière pouvait être récoltée, Vincent Alléoux procérait à la criée du ban, et Lucien Gollé représentant les autorités communales, donnait approbation pour fixer le début des vendanges au 15 Septembre prochain. En aparté à cette manifestation, le Maire adjoint a tenu à rendre un hommage tout particulier à la solidarité qui s'est manifestée à l'occasion de l'accident grave qui a frappé Marc Duplan voilà quelques mois, et qui a permis à celui ci de ne pas subir de dommages dans sa récolte. Marc Duplan a répondu en se félicitant de cette solidarité et en remerciant chaleureusement ses confrères vignerons. La cérémonie s'est ensuite poursuivie par la dégustation du jus de raisin fraîchement sorti du pressoir, et s'est prolongée par un apéritif et un repas concocté par le restaurant du village, bien à l'abri dans la salle des fêtes.

## A SAVOIR

Urbanisme : Nous rappelons que par la délibération du 20 novembre 2007, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de soumettre les murs de clôture à déclaration préalable. Les imprimés de déclaration sont disponibles en Mairie.

### Mise en place d'une taxe de séjour pour la saison 2009.

Lors du dernier Conseil municipal, il a été décidé d'instituer une taxe de séjour qui serait appliquée sur le prix des nuitées de tous les établissements ou particuliers hébergeant des personnes temporairement à titre onéreux. En conséquence, les habitants de la commune possédant des gîtes, chambres d'hôtes ou maisons louées pendant la période estivale, sont priés de se faire connaître au secrétariat de la Mairie le plus rapidement possible afin de réaliser un recensement.

Une réunion d'information sera organisée incessamment, la date en sera précisée sur les invitations envoyées personnellement.

### Factures d'eau

Suite à un problème informatique, les factures d'eau n'ont pu être envoyées par la Trésorerie. Vous les recevrez prochainement, le délai de paiement est reporté au 10 novembre 2008.

### Préservation de notre environnement

Nous avons la chance de vivre dans un magnifique site et nous aimerais que cela soit le cas durablement.

J'en appelle à tous afin de ne pas déposer :

- les bouteilles vides à côté du container quand il est plein,
- les chaises cassées ou autres objets volumineux à côté des containers mais de les porter à la déchetterie,
- les déchets verts dans les containers à ordures ménagères.

Ayons les bons comportements pour maintenir les espaces propres.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE :



**Sacha**, né le 30 juin  
chez Caroline VAN DEN BULCKE et Olivier HEULS

**Louis**, né le 20 juillet  
chez Linda BOMPARD et Frédérick BENOIST

**Marine**, née le 15 août  
Chez Emmanuelle ACHARD et Ludovic PASCAL

Félicitations aux parents !

**Raphaël**, né le 30 juillet  
Chez Charline REYNAUD et Loïc GERBAUD

Félicitations aux parents et aux grands-parents !



### MARIAGE :

Le 05 juillet : Nicole GRAS et Mimoun EL KAADOUCHI  
Le 12 juillet : Sandra THOULOUSE et Fabien GALLIGANI  
Le 23 août : Corinne ROSSI et Serge PELOUX  
Le 30 août : Céline BAYET et Paul MEKERSI

Tous nos vœux de bonheur et nos félicitations aux jeunes mariés.



### DÉCES :

le 1er juillet : Pierre GOMAND  
le 18 septembre : Simone GOMAND

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.



## Maîtrise de l'Energie

Suite à la première réunion de la commission « Agriculture, Environnement, Développement durable, Parc », en avril, où la question de la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux avait largement été abordée, le CEDER (Centre d'Etude sur les Energies Renouvelables) et le SDED (Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme) ont été sollicités pour faire un diagnostic et nous apporter leurs conseils techniques.

Le SDED a effectué une visite des bâtiments : Mairie, Ecole, Salle des Fêtes, le 9 juillet et a transmis un rapport comportant un certain nombre de préconisations afin de remédier aux difficultés rencontrées : température excessive dans les classes l'après-midi alors que le secrétariat de Mairie parvient difficilement à une température de confort, etc...

La Commission Environnement s'est réunie le 12 septembre pour étudier les suites à donner à ce travail. Certaines mesures, comme l'isolation de la salle de jeu et de repos ont été réalisées dans l'été par les employés municipaux ; d'autres sont envisagées à brève échéance comme les combles de la Mairie et des têtes thermostatiques sur les radiateurs de la salle des fêtes. La solution, pour protéger du soleil les fenêtres des classes et de la salle de jeux, est à l'étude car plus coûteuse (remplacer le vitrage par des panneaux sandwich isolants, installer un système de pergola). La commission préconise enfin, suivant le coût de la prestation, de solliciter le SDED, pour l'établissement d'un Equivalent Diagnostic de Performance à partir du suivi des consommations d'énergie et pour le calcul théorique des économies réalisées grâce à l'isolation complète du bâtiment Mairie, car cette solution coûteuse n'est pour l'instant pas envisageable.

A suivre donc....

## Commission culture:

Lors de la dernière réunion de la commission "action culturelle", nous avons décidé d'organiser de petites manifestations, très différentes les unes des autres, le premier mercredi de chaque mois.

Elles seront annoncées dans chaque bulletin municipal.

La première concernera l'anglais et se déroulera le 5 novembre de 15h à 18h à la salle des fêtes. Ouverte à tous (même à ceux qui ne pratiquent pas l'anglais !) elle se terminera par un "tea time" où l'on pourra déguster des pâtisseries confectionnées sur place. Des jeux, comptines seront organisés pour les enfants. Nous comptons sur les anglophones pour nous aider à animer cette après-midi là.

La seconde se déroulera à la salle des fêtes le 3 décembre de 15h à 18h et aura pour thème "Traditions de Noël". Elle sera orientée vers l'organisation des fêtes de Noël en Provence, mais aussi dans les différents pays ou régions dont sont originaires les venterolais. Seront organisés de petits ateliers de confection de décorations d'échange de recettes, peut-être de contes pour les enfants...

La troisième rencontre sera réservée aux adultes. Elle aura lieu le 7 janvier 2009 à la galerie Ombre et lumière à 20h30. Cette soirée sera organisée autour de lectures concernant l'enfance.

D'autres idées ont été émises : soirée jeux de société, après-midi champignons ....

Chacun doit réfléchir à d'autres propositions.

Tout ceci n'empêchera pas d'organiser d'autres moments culturels tournés vers la musique, la littérature ou la peinture. Mais ceux-là seront un plus !

Nous sommes à la recherche d'un titre pour ces mercredis, n'hésitez pas à nous transmettre vos idées.

Donc, n'oubliez pas :

- Mercredi 5.11 de 15h à 18h " Tea Time"
- Mercredi 3.12 de 15h à 18h "Traditions autour de Noël"
- Mercredi 07.01 à 20h30 "Lectures sur l'enfance".



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler au 04.75.27.93.59.

A très bientôt !

Marie-Claude Fournet



## Elections sénatoriales, quelle folle journée !!!

L'aventure a débuté lors d'une réunion extraordinaire des membres du conseil municipal. Il s'agissait d'élire six personnes, (trois titulaires, trois suppléants), pour participer à l'élection des trois sénateurs drômois.

### Qui élit les sénateurs ?

Les sénateurs sont élus par les grands électeurs, choisis parmi les membres du Conseil municipal.

Jean-Louis Modérat D'Otémar, Régine Thévin, Marie-Claude Fournet (titulaires), Lucien Gollé, Nicole Bouet, Christian Roux (suppléants) ont été ainsi promus au rang de grands électeurs (quel titre !).

### Quel est leur rôle ?

Les sénateurs examinent l'ensemble des projets de loi proposés par le gouvernement ou les députés. Au cours de ces sessions, ils ont la possibilité d'obliger le gouvernement à reprendre et réécrire un texte. Ils peuvent également en proposer.

Leur rôle est donc très important.

### Quel est le mode de scrutin ?

Le scrutin n'est pas un scrutin de liste, mais un scrutin pluri nominal qui se déroule de la façon suivante : tout comme pour les élections municipales, en ce qui concerne notre commune, les listes ne sont pas bloquées. L'électeur peut ainsi rayer des noms, en ajouter d'autres (sans oublier à ce moment là de noter également le nom des remplaçants).

Le décompte des voix ne se fait pas par liste, mais par nom.

### Leur mandat :

Ils sont élus pour six ans. Les sièges sont renouvelables par tiers.

Cette année la Drôme a été doté d'un siège supplémentaire. Nous aurons donc trois sénateurs pour représenter notre département.

### Les élections :

Elles se sont déroulées à Valence à la préfecture.

Tôt ce dimanche 21 Septembre, journée du patrimoine, nous avons rejoint à Nyons d'autres grands électeurs des cantons environnants.

Chacun ayant pris place dans le car, nous voilà partis. Après avoir écouté les consignes concernant le déroulement des événements, nous pensions bien pouvoir profiter de cette journée pour visiter quelques lieux patrimoniaux !

Arrivés à Valence, nous nous retrouvons tous sur le trottoir devant la préfecture, à attendre. Attendre, attendre encore que ceux qui nous précèdent avancent un petit peu ! Pensez donc, plus de mille trois cents électeurs !

Une bonne heure et demi d'attente pour se retrouver devant le premier contrôle ! Là, il fallait montrer patte blanche, convocation, pièce d'identité. Apprendre ensuite vers quel bureau de vote nous diriger (tout ceci était notifier sur la convocation !). Nous voilà enfin près du bureau indiqué où une nouvelle file d'attente se forme !

Tout se déroule normalement. Ouf, c'est terminé ! Il ne nous reste plus qu'à ressortir. Nous voilà repartis en sens inverse, non sans mal, les escaliers étant toujours aussi encombrés par ceux qui n'avaient pas encore voté.

En fait, ce dimanche matin, nous avons eu la joie de visiter : le trottoir sis devant la préfecture, la cour de celle-ci,

les escaliers, un couloir et une salle. Quelle richesse patrimoniale !

Après avoir, hélas, appris que nous devions voter l'après-midi, nous ne pensions qu'à nous asseoir et nous restaurer. Petite promenade agréable dans le vieux Valence, avant de grimper au troisième étage d'un restaurant.

Le repas terminé, nous sommes repartis, un peu moins enthousiastes que le matin, vers le lieu où nous attendait notre devoir. Arrivés devant la préfecture, quelle ne fut pas notre stupéfaction, la file d'attente remontait fort loin en direction des feux tricolores !

Il fallait recommencer ! Nous pensions être les derniers, mais non, au fil des minutes la file s'allongeait encore et encore ! Le matin nous avions pu pénétrer dans la cour par le grand portail, mais l'après-midi seule la petite porte était ouverte ! quel progrès ! Une deuxième file d'attente s'était créée, mais cette fois-ci c'était pour sortir de la cour !

Enfin, dix-sept heures trente, nous voici à nouveau dans le car.

Quelle folle journée !

Régine Thévin, Marie-Claude Fournet

Résultat des élections :  
ont été élus :

M. Jean Besson (soc), réélu  
M. Didier Guillaume (soc), élu  
M. Bernard Piras (soc), réélu



## Patchwork

Le groupe « Patchwork » fonctionne à Venterol depuis 14 ans. Peut-être

avez-vous vu des réalisations au cours des expos organisées tous les 2 ans ? Les réunions ont repris fin

septembre à la Salle Duplan (lundi après-midi de 13h30 à 17h)

Si cette activité vous intéresse et pour tout renseignement tél.

Mme Geneviève SATRE

(Novézan) 04.75.27.94.09

## ASSOCIATION PATTES EN L'AIR

### Salle des Fêtes de Venterol

Cours de danse encadrés par Lilliane LEWI  
Adultes : lundi 20 H 00 à 21 H 15

Enfants :

Maternelle + CP : 16 H 45 - 17 H 30  
CE1- CM2 et + : 17 H 30- 18 H 30

Renseignements et inscriptions au 04.75.27.95.90



## **SYSTEME D'ALERTE DE LA POPULATION**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la commune dispose d'un système d'alerte téléphonique.

Vous comprendrez l'enjeu d'une telle démarche, aussi il est primordial que vous remplissiez et retourniez le questionnaire ci-joint le plus tôt possible en mairie.

Ce service est mis en place sur la commune afin de pouvoir informer rapidement et personnellement tous les foyers, mais aussi les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire de la commune en cas de risque majeur (ex incendie, inondation).

Quand la situation l'imposera, il vous sera adressé, par la voix du Maire, directement sur votre téléphone un message vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

N.B. : Ne pas oublier de prévenir la commune si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou mobile) d'adresse ou même de situation pouvant nécessiter une intervention spécifique des secours.

Vous devez remplir et renvoyer ou déposer cette fiche si :

- Vous êtes sur liste rouge et souhaitez être appelé en cas d'alerte.
  - Vous souhaitez ajouter un numéro de portable ou un autre numéro de poste fixe (dans ce cas, indiquez aussi le numéro figurant dans l'annuaire ou sur liste rouge, car il est le numéro principal d'appel).
- 

### **FICHE DE COLLECTE DE NUMEROS D'APPEL POUR LE SERVICE D'ALERTE PAR TELEPHONE**

Je soussigné

(NOM) ..... (Prénom).....

Demeurant .....

Je réside dans la commune et j'autorise la commune à me téléphoner lors d'un évènement de type risque majeur : inondation, feux de forêt, intempéries de niveau Orange et Rouge et pour 1 test annuel de paramétrage.

Mon numéro de téléphone fixe à \_\_\_\_\_ est le 04 \_\_\_\_\_

Ce numéro paraît dans l'annuaire Oui / Non

Je n'ai pas de téléphone fixe, et souhaite être prévenu en priorité  
sur le numéro suivant : 0\_\_\_\_\_

### **AUTRES REMARQUES, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS :**

(problème de santé, de mobilité, ou de situation de handicap, personne seule....)

.....  
.....  
.....

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_  
(signature)



